



DEMANDE DE TITRE DE MAÎTRE-RESTAURATEUR

Décret n° 2015-348 du 26 mars 2015 modifiant
le décret n° 2007-1359 du 14 septembre 2007

CANDIDAT :

NOM :PRENOM :

DATE et LIEU DE NAISSANCE :

TEL. :MAIL :

FONCTION AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT :

NOMBRE D'ANNEES D'ACTIVITE :

Moins de 5 ans de 5 à 10 ans + 10 ans

ETABLISSEMENT(dans lequel l'activité est exercée) :

ENSEIGNE DU RESTAURANT :

ADRESSE :

TEL. :MAIL :

Forme sociale de l'entreprise:

- Raison sociale de la société
- Adresse du siège social

DATE DEBUT ACTIVITE :NUMERO RCS :

**IDENTITE DU CUISINIER (si le cuisinier n'est pas le candidat au titre de maître-
restaurateur) :**

NOM :PRENOM :

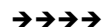
DATE ET LIEU DE NAISSANCE :

POSTE OCCUPE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT :

FAIT A :

Le :

SIGNATURE :



Cocher la case correspondante dans le tableau ci-joint

CONDITIONS REQUISES POUR L'OBTENTION DU TITRE DE MAÎTRE-RESTAURATEUR

Pour obtenir le titre de maître-restaurateur, la personne doit justifier de l'une des conditions suivantes :

Veuillez cocher la case correspondante à votre situation :

	Être titulaire du brevet professionnel, du baccalauréat ou d'une certification de niveau IV ou supérieure enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)
	Être titulaire du CAP, du BEP ou d'une certification de niveau V enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) + expérience professionnelle de 5 ans en qualité de dirigeant ou d'employé d'une entreprise exploitant un fonds de commerce de restauration
	Justifier d'une expérience professionnelle de 10 ans en qualité de dirigeant ou d'employé d'une entreprise exploitant un fonds de commerce de restauration, s'il n'est titulaire d'aucune qualification
	Justifier d'une expérience professionnelle de 5 ans en qualité de dirigeant ou d'employé d'une entreprise exploitant un fonds de commerce de restauration, s'il n'est titulaire d'aucune qualification + activité sous le contrôle technique, effectif et permanent d'un cuisinier détenant un diplôme lui permettant d'exercer le métier de cuisinier (avec condition d'expérience professionnelle de 5 ans pour les diplômes de niveau V)

Afin que nous puissions traiter au plus vite votre dossier, merci de joindre les éléments suivants :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Diplômes, certificats, titres, certifications | <input type="checkbox"/> Kbis – 3 mois |
| <input type="checkbox"/> Rapport audit récent daté et signé | <input type="checkbox"/> Justificatifs expérience professionnelle |
| <input type="checkbox"/> Pièce identité (recto/verso) en cours de validité | |
| <input type="checkbox"/> Attestation sur l'honneur situation concernant les obligations fiscales et sociales | |